EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **18 décembre 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix huit décembre deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Philippe BOHELAY à Jérôme GODARD, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Géraldine BASTIEN, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL à Dominique ROGUE-SALLARD

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Après l'appel, une minute de silence est observée en mémoire des victimes de l'attentat de Strasbourg.
Mme Dominique BRIAT arrive avant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Pascal GUITTARD).
Mme Nicaise JOSEPH et M. Nicolas BONNET arrivent avant le débat de la question n°1.
M. Jean-Pierre LAVIGNE arrive avant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir à M. Jean-Pierre BRENAS).
Mme Marion CANALES arrive avant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Nicaise JOSEPH).
Mme Valérie BERNARD arrive avant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à M. Grégory BERNARD).
Mme Isabelle LAVEST arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA).
Mme Claudine KHATCHADOURIAN-TECER arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Cécile AUDET).
Mme Marianne MAXIMI quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°3 à n°7 et donne pouvoir à M. Alparslan COSKUN.
M. le Maire modifie l'ordre du jour pour inverser le vote des questions n°10 et n°11.
M. Florent NARANJO quitte la séance avant le vote de la question n°11.
Mme Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.
Mme Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote de la question n°12 et donne pouvoir à M. Christophe BERTUCAT.
Mme Christine DULAC-ROUGERIE quitte la séance avant le vote du vœu a).

Rapport N° 80
PRIX DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT

Ne prennent pas part au vote de la délibération : Jérôme AUSLENDER en tant que membre titulaire au Conseil d'Administration du CROUS et Simon POURRET en tant que délégué suppléant au Conseil d'Administration du CROUS

La Ville soutient régulièrement les actions des étudiants et de leurs associations en les accompagnant et en finançant leurs projets pour faciliter leurs études, améliorer leur cadre de vie et renforcer l'attractivité de la Ville.

Conformément aux engagements de la municipalité, il est proposé de mettre en place avec d'autres partenaires (Université et associés, CROUS, Institut de l'engagement...) : le prix de l'engagement étudiant. Ce projet, qui a pour objet la valorisation des actions citoyennes des étudiants et de leurs associations, avait été inscrit parmi les actions innovantes municipales.

Ce souhait de valorisation des actions citoyennes des étudiants et de leurs associations est partagé par l'ensemble des partenaires de l'enseignement supérieur du territoire. La présentation du Schéma Directeur de la Vie Étudiante a d'ailleurs été l'occasion de rappeler l'engagement de l'Université Clermont Auvergne sur ce sujet et d'évoquer la création d'un prix de l'engagement étudiant.

Ainsi, les services de la Ville, de l'Université Clermont Auvergne et Associés (écoles d'ingénieurs, d'art, de commerce, d'architecture...), de l'Université Clermont Auvergne Fondation, du CROUS Clermont Auvergne et de l'Institut de l'engagement ont travaillé ensemble pour concrétiser le prix de l'engagement étudiant en 2018 qui sera décliné en plusieurs catégories.

Ce prix s'adresse aux étudiants, groupe d'étudiants ou associations étudiants des établissements d'enseignement supérieur du territoire clermontois. Les catégories de prix proposées sont :

- **Grand Prix « Étudiant.e engagé.e »** d'une valeur de 3 000 euros et son accessit de 1 500 euros

- **Grand Prix « Entraide, paix, justice »** d'une valeur de 3 000 euros et son accessit de 1 500 euros

- **Grand Prix « Environnement »** d'une valeur de 3 000 euros et son accessit de 1 500 euros

- **Grand Prix «Innovation sociale »** d'une valeur de 3 000 euros et son accessit de 1 500 euros

- **Grand Prix « Vie étudiante »** d'une valeur de 4 000 euros et son accessit de 2 000 euros.

La Ville interviendrait pour le financement en numéraire de ces prix à hauteur de 24 000 euros.

L'Université Clermont Auvergne et Associés prendra en charge le Grand Prix « Territoires » d'une valeur de 3 000 euros et son accessit 1 500 euros et la Fondation de l'Université Clermont Auvergne le Grand Prix « Scientifique » d'une valeur de 3 000 euros et son accessit 1 500 euros. Ces partenaires participeront également à la mise en place et l'organisation du dispositif (création d'une page dédiée sur le site internet de l'Université Clermont Auvergne pour traiter les candidatures, convocation et organisation des jurys et des délibérations) et à l'organisation d'une soirée de remise des prix au début d'année 2019 (Nuit de l'engagement étudiant).

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les prix de l'engagement étudiant.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 DEC. 2018

Le Maire,

Olivier BIANCHI